Image not found or type unknown

Biens personnel disparu suite à démission

Par **Spidey75**, le **04/11/2024** à **10:50**

Bonjour à tous,

Je suis chef gerant dans une cuisine collective, actuellement en arret pour surmenage professionel, j'ai demissionner de mon poste et finis le 17 Novembre pour pouvoir passer à autre chose.

J'ai demander à mon superieur hierarchique de pouvoir recuperer mes affaires personnelles (livre de cuisine, dossier (recette de cuisine et menu perso), meuble, materiel de bureau perso) chose qu'il m'a accordé.

Il se trouve que mes affaires ont etait mise dans des cagettes et autres cartons en vrac, que certains de mes dossiers sont manquant, ainsi que des affaires tres personnelles (par exemple la plaque de mon bureau a disparu de la porte: c'est celle du bureau de mon papa retraité)

je viens de prevenir mon responsable et se seule reponse est : on a pas toucher , et qu'il y a souvent des vols dans le bureau !

je ne sais pas quoi faire mais je suis choqué qu'on est touché à mes affaires sans savoir qui est a qui...

que me conseillez vous?

en vous remerciant

Par **Visiteur**, le **04/11/2024** à **11:47**

Bonjour

Juridiquement, pour pouvoir intenter une action, il est nécessaire de prouver un préjudice personnel suffisamment important, qu'évoqueriez vous ?

Par **Spidey75**, le **04/11/2024** à **12:07**

a l'heure actuelle, il me manque des objet de grandes valeurs sentimentales uniquement, et des dossiers que je me suis constitué au cours de ma vie professionelle, entre autres.

Je suis absolument pas procedurié, et je pense etre en bon terme, bien que j'ai beaucoup souffert car je ne suis pas en burn out pour rien. Mais je suis vraiment choqué qu'on est pus touché et a priori jeter mes affaires alors meme que je suis encore sous contrat.

je trouve ça hallucinant, jamais je me permettrais cela

merci à vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés